



Newsletter Mardi 20 Octobre 2020

ARIANEGROUP (Etablissements de Saint Médard)

Des paroles et des actes...

Le 07 Octobre dernier, les organisations syndicales ont demandé l'ouverture de négociations locales dans la cadre de l'arrêt d'activité de la sécu-Auto.

Cette demande actait notamment la nécessité d'un accord de méthode pour le repositionnement des collègues concernés.

Il a fallu insister et que chaque Organisation syndicale représentative de l'établissement relance la demande pour obtenir finalement ...Une fin de non-recevoir.

La réponse de la direction ci-dessous :

OBJET : Réponse à votre courrier du 7 octobre 2020

Madame, Messieurs les délégués syndicaux,

Nous accusons bonne réception de votre courrier du 7 octobre 2020 demandant l'ouverture d'une négociation locale concernant le projet relatif à la fermeture de l'activité pastillage d'ArianeGroup.

Ce projet a fait l'objet d'une première présentation en réunion du Comité Social et Economique d'Etablissement (CSE-E) du 28 septembre 2020, au cours de laquelle il a été précisé qu'une procédure d'information-consultation serait engagée dans les prochaines semaines.

En effet, les mesures envisagées dans le cadre de ce projet ont une portée collective, ainsi que mentionné dans votre courrier, et relèvent du domaine de compétence du CSE-E. Il convient donc de continuer à adresser ce sujet avec le CSE-E dans le respect de ses prérogatives.

Dans le cadre de la procédure d'information-consultation à venir, des informations relatives au projet, ainsi qu'à ses conséquences sociales, seront fournies aux élus et représentants des organisations syndicales auprès du CSE-E.

Celui-ci sera convoqué prochainement.

Veillez agréer, Madame, Messieurs, mes salutations distinguées.

Puisque nous sommes dans une logique d'économie, ce genre de réponses pourrait être faite par des algorithmes et nous économiserions ainsi des postes de DRH qui coutent cher à l'entreprise...

En renvoyant à la procédure d'information/consultation du CSE, la direction nie les organisations syndicales et leur rôle de représentant du personnel. Ce refus est un signal brutal envoyé au personnel !!!

Pourtant lorsqu'elle a eu besoins de négocier les VSD et de faire travailler le personnel du CEP le week-end avec une moyenne de 32 heures en 3 quarts et des quarts allant jusqu'à 12 heures , la direction savait ouvrir des négociations !!!

La direction n'est pas encore en mesure de communiquer le calendrier de la production nécessaire pour fermer « proprement » l'activité et fournir les dernières commandes.

Nous ne demandons qu'à fermer « proprement » l'activité mais à la seule condition de le faire « proprement » avec le personnel.

Au-delà des grands discours solennels de la direction, nous n'avons absolument aucune garantie. Un accord de méthode permettrait d'acter la bonne intention autrement que par des paroles et le refus de négocier ne contribue pas à rassurer et à détendre le climat et les inquiétudes actuelles.

Si la direction a reconnu l'excellence du travail accompli par le personnel de la Sécu Auto, il faudra traiter le personnel en conséquence et commencer par ne pas refouler leurs représentants.

Il serait grand temps de modifier les paramètres des algorithmes...

Le 29 septembre et le 06 Octobre l'intersyndicale avait évoqué la tenue d'une Assemblée Générale avec le personnel, que nous avons rappelé de nos vœux aux autres OS.

Avec ce refus de la direction de négocier (mais où est donc passé leur fameux dialogue social ???), nous estimons qu'il est temps de faire le point avec le personnel. Jusqu'ici, la direction a réussi à écarter le problème des conséquences de cet arrêt de production sur le reste du site.

Mais nous n'oublions pas que cette situation concerne l'ensemble du personnel du site.